

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission des finances

76 - 2011

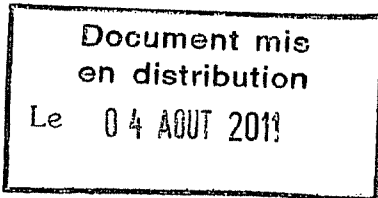
Papeete, le 04 AOUT 2011

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant modification n° 3 du budget du compte d'aide aux victimes des calamités (CAVC), exercice 2011,

présenté au nom de la commission des finances,

par Madame la représentante Française Miriama TAMA



Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 4244/PR du 18 juillet 2011, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant modification n° 3 du budget du compte d'aide aux victimes des calamités (CAVC), exercice 2011

Conformément à l'article 21 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics, le présent projet de délibération soumis à notre examen consiste à formaliser au plan budgétaire le report prononcé par l'ordonnateur du budget de la Polynésie française le 27 janvier 2011, après le nécessaire pointage des écritures de la gestion 2010 avec le payeur de la Polynésie française.

RECETTES

Les crédits de paiement reportés sur 2011 s'élèvent à 2 202 258 222 F CFP et sont financés par des recettes réelles composées de restes à mobiliser pour 989 737 900 F CFP par un emprunt AFD et pour 302 063 914 F CFP par une subvention de l'État restant à percevoir.

Le solde de 910 456 408 F CFP est couvert par un prélèvement de 195 989 623 F CFP sur le résultat d'investissement cumulé à fin 2010 et sur l'excédent de la section de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2010 pour 714 466 785 F CFP.

DÉPENSES

Les opérations bénéficiant de ce report concernent principalement les programmes de reconstruction des ouvrages publics et privés endommagés lors des intempéries qu'a subies la Polynésie française jusqu'en 2010 et se répartissent comme suit :

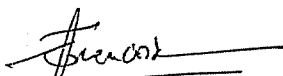
CHAP	INTEMPERIES PROGRAMMES	CALAMITE S 2000/2001	Forte houle sept 2005	Intempéries 2006	Intempéries 2007	Inondations mars 2010	Cyclone OLI 2010 et dépression 08F	Montant des CP reportés
901	Moyens internes						37 929 636	37 929 636
90 104	Bâtiments du Pays						37 929 636	37 929 636
914	Réseaux et équipements structurants	225 537	1 245 866	24 523 608	53 585	230 619 052	1 907 660 938	2 164 328 586
914 01	Réseaux routiers	225 537		328 693		88 909 560	710 277 287	799 741 077
914 02	Ports et aéroports		7 412				214 453 797	214 461 209
914 03	Protection contre les eaux		1 238 454	24 194 915	53 585	141 709 492	982 929 854	1 150 126 300
	TOTAL GENERAL	225 537	1 245 866	24 523 608	53 585	230 619 052	1 945 590 574	2 202 258 222

Ce report porte par conséquent l'enveloppe cumulée de crédits de paiement prévisionnels du CAVC pour l'exercice 2011 de 1 310 000 000 F CFP à 3 512 258 222 F CFP.

*
* *

Tel est donc l'objet du projet de délibération ci-joint que le rapporteur propose à ses collègues de l'assemblée de la Polynésie française, au nom de la commission des finances, d'adopter.

LE RAPPORTEUR



Françoise Miriama TAMA

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : DFC1101392DL

DÉLIBÉRATION N° 2011-46/APF

DU 2 SEPTEMBRE 2011

portant modification n° 3 du budget du compte d'aide aux victimes des calamités (CAVC), exercice 2011.

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2011-6 APF modifiée du 19 février 2011 approuvant les budgets des comptes spéciaux pour l'exercice 2011 ;

Vu la délibération n° 2011-27 APF du 23 juin 2011 portant affectation et reprise du résultat de fonctionnement 2010 ;

Vu l'arrêté n° 982 CM du 18 juillet 2011 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 2897/2011/APF/SG du 24 août 2011 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 76-2011 du 4 août 2011 de la commission des finances ;

Dans sa séance du 2 septembre 2011 ;

A D O P T E :

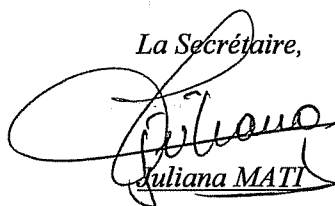
Article 1^{er}.- Les recettes extraordinaires du budget du compte d'aide aux victimes des calamités pour l'exercice 2011 sont modifiées comme suit :

3	Article	Intitulé	En +	En -
914	131 15	RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS Contrat de projet	302 063 914	
		Total chapitre 914	302 063 914	0
951	001	GESTION FINANCIÈRE Résultat d'investissement reporté	195 989 623	
	106 8	Excédents de fonctionnement capitalisés	714 466 785	
	164	Emprunts auprès des établissements de crédit	989 737 900	
		Total chapitre 951	1 900 194 308	0
		TOTAL GÉNÉRAL	2 202 258 222	0
		SOLDE	2 202 258 222	

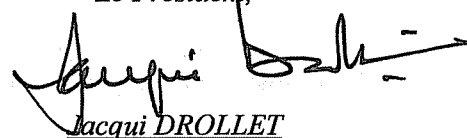
Article 2.- Le report sur l'exercice 2011 des reliquats de crédits de paiement délégués restant à employer au 31 décembre 2010, selon le détail joint en annexe à la présente pour le montant de 2 202 258 222 F CFP, déjà prononcé par l'ordonnateur du budget du compte d'aide aux victimes des calamités, est confirmé.

Article 3.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La Secrétaire,


Juliana MATI

Le Président,


Jacqui DROLLET

Polynésie Française

Compte d'aide aux victimes des calamités

**ETAT DES CREDITS DE PAIEMENT DISPONIBLES
AU 31 DECEMBRE 2010
ET REPORTEES A LA GESTION 2011**

Référence : OXE_REP005

Critère de sélection :

Organisme : PF

Exercice : 2011

Budget : CAV

Chapitre : %

(Tous les chapitres)

Edition du : 15-MAR-2011 08:29 AM

_REP005

Polynésie Française
Compte d'aide aux victimes des calamités
**CREDITS DE PAIEMENT DISPONIBLES AU 31 DECEMBRE 2010
ET REPORTES SUR LA GESTION 2011**

Organisme : PF
Exercice : 2011
Budget : CAV
Edité le : 15/03/2011 08:29 AM

No.AP	LIBELLE AP	MONTANT CP REPORTE
Chapitre	901 MOYENS INTERNES	
sous-chapitre	90104 BATIMENTS DU PAYS	
	2.2010 Grosses réparations bâtiments DEQ (cyclone Oli)	272 653
	3.2010 Rec° de 4 logrnts de fonct° Ma.Tubuai (cyclone Oli)	17 656 983
	4.2010 Recons° bur & salle vétér SDR Tubuai (cyclone Oli)	20 000 000
	Total du sous-chapitre	37 929 636
	Total du chapitre	37 929 636
Chapitre	914 RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	
sous-chapitre	91401 RESEAU ROUTIER	
	6.2000 Réfection du réseau routier - "Inondations 1998"	225 537
	2.2006 Réparation des routes de Nuku Hiva - pluies de mai	328 693
	6.2010 Rép rte et ouv assain pluv Tubuai (cyclone Oli)	463 425 320
	7.2010 Rép rte et ouvr assain pluv BoraBora (cyclone Oli)	32 458 907
	8.2010 Mise en sécurité de talus - Tahiti (inondations ma	88 909 560
	9.2010 Rép rte et ouvr assain pluv Raivavae (cyclone Oli)	210 000 000
	10.2010 Rép rte et ouvr assain pluv Raiatea (cyclone Oli)	260
	11.2010 Rép rte et ouvr assain pluv Tahaa (cyclone Oli)	4 392 800
	Total du sous-chapitre	799 741 077
sous-chapitre	91402 PORTS ET AEROPORTS	
	9.2005 Rép° ouvrages maritimes Tuamotu- forte houle 09/05	7 412
	12.2010 Ballisage mariti (cyclone Oli et dépr° O8F Tuamotu)	9 482 359
	13.2010 Gr réparat° ouvrag maritime Tubuai (cyclone Oli)	44 856 045
	14.2010 Gr réparat° ouvrag maritime BoraBora (cyclone Oli)	30 000 000
	15.2010 Rép bde aménag aérodrome de Raivavae (cyclone Oli)	10 000 000

OXE_REP005

Polynésie Française
Compte d'aide aux victimes des calamités

**CREDITS DE PAIEMENT DISPONIBLES AU 31 DECEMBRE 2010
ET RÉPORTES SUR LA GESTION 2011**

Organisme : PF
Exercice : 2011
Budget : CAV
Edité le : 15/03/2011 08:29 AM

No.AP	LIBELLE AP	MONTANT CP REPORTE
16.2010	Gr réparat° ouvrag maritime Tahaa (cyclone Oli)	425 500
17.2010	Abri passager à MAKATEA "TEMAO" (dép° OBF Tuamotu)	93
18.2010	Reconstruct° hangar port Maïao - IDV (cyclone Oli)	20 000 000
19.2010	Dragage marina&port Mataura Tubuai (cyclone Oli)	99 689 800
	Total du sous-chapitre	214 461 209
Sous-chapitre	91403 PROTECTION CONTRE LES EAUX	
4.2005	Réparation réseaux territoriaux - houle 09/05	1 238 454
3.2006	Réparation des réseaux territoriaux de Tahiti	24 194 915
4.2007	PAPB rurutu- intempéries d'avril 2007	53 585
20.2010	Rép berges & littoral à Tahiti, s.Est - IDV c.Oli	72 774 494
21.2010	Protect° littoral maritime Huahine (cyclone Oli)	5 624 140
22.2010	Protect° du litto maritime Raiatea (cyclone Oli)	12 261 412
23.2010	Re-calibrage et modification assainissement fluvia	50 000 000
24.2010	Protection des berges de rivières -Moorea (inondat	101 454
25.2010	Protection des berges de rivières - Tahiti (inondat	91 608 038
26.2010	Protect° littoral maritime Tahaa (cyclone Oli)	9 850 050
27.2010	Protect° littoral maritime Maupifi (cyclone Oli)	1 376 687
28.2010	Protect° littoral maritime Bora Bora (cyclone Oli)	2 691 500
29.2010	Rép berge & litt à Tahiti, s.Ouest - IDV cyc.Oli	718 057 460
30.2010	Berges Tahiti Presqu'île IDV (Cyclone Oli)	160 000 000
31.2010	Rép berges et littoral à Moorea IDV (cyclone Oli)	294 111
	Total du sous-chapitre	1 150 126 300

_REP005

Polynésie Française
Compte d'aide aux victimes des calamités
**CREDITS DE PAIEMENT DISPONIBLES AU 31 DECEMBRE 2010
ET REPORTEES SUR LA GESTION 2011**

Organisme : PF
Exercice : 2011
Budget : CAV
Edité le : 15/03/2011 08:29 AM

No.AP	LIBELLE AP	MONTANT CP REPORTE
-------	------------	--------------------

Total du chapitre	2 164 328 586
TOTAL GENERAL	2 202 258 222